Médecin MPR
Médecine
Physique
et de
Réadaptation





Équipe pluri professionnelle

VOUS

Vos besoins Votre projet Votre environnement

Prestataires

Revendeurs de matériel





Contacts / Horaires

Contact - Rendez-vous

> <u>Secrétariat médical</u>: 03.27.46.22.98 > <u>Mail</u>: <u>secretariat.medical-valbleu.ug-hdf</u> @ugecam.assurance-maladie.fr

> <u>Messagerie sécurisée</u> : <u>crf.le-val-bleu@interop-</u> mssante.apicrypt.org

Horaires

> Du lundi au jeudi :

8h30-12h00 13h00-16h30

> Le vendredi : 8h30-12h00

Adresse

Centre de Réadaptation Fonctionnelle Hôpital De Jour le Val Bleu

57 avenue Désandrouin 59 322 VALENCIENNES www.groupe-ugecam.fr/ugecam-hauts-de-france





ACQUISITION OU RENOUVELLEMENT D'UN FAUTEUIL ROULANT ÉLECTRIQUE (FRE)

Notre équipe vous accompagne





Choix & prescription d'un Fauteuil Roulant Électrique (FRE)

Comment l'acquérir?

Sur prescription médicale necessitant l'intervention d'une équipe pluri professionnelle :

Le médecin spécialisé en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) confirmera les indications et contre-indications liés à l'usage d'un FRE

L'infirmière, vous accompagnera lors de votre séjour

L' ergothérapeute

- analysera vos besoins
- vous accompagnera / conseillera
- évaluera cette utilisation en conditions réelles

Le neuropsychologue peut être sollicité, si besoin, pour affiner le bilan des compétences.

L'assistante sociale est disponible pour toute demande.

Vous êtes partie prenante dans cette démarche.

Objectif:

- √ évaluation globale
- identification des habitudes de vie, des besoins (environnement, temps passé en fauteuil)

Trois données essentielles dans ce choix

UTILISATEUR

- Morphologie
- Aptitudes
- Temps passé au fauteuil

ENVIRONNEMENT

- Utilisation prévue
 - Intérieur
 - **Extérieur**
- Accessibilité

ACTIVITÉS

- Vie quotidienne
- Loisirs
- Travail
- Verticalisation

Toutes ces dimensions sont à prendre en compte

Validation du fauteuil roulant électrique :

La consultation de certification d'aptitude à l'utilisation du fauteuil roulant électrique est organisée au sein du CRF le Val Bleu et s'adresse aux personnes en situation de handicap.

A l'issue, le médecin MPR et l'Ergothérapeute remplissent la demande d'entente préalable qui atteste de « l'adéquation du fauteuil au handicap du patient » précisant que : « Les capacités cognitives du patient

lui permettent d'en assurer la maîtrise ».

Comment faire en pratique ?

Demande de consultation

Complétude du dossier via le site Internet :

VAL BLEU UGECAM

rubrique : Fauteuil Roulant Électrique

Dossier à télécharger et à compléter par votre

médecin traitant (pathologie(s) justifiant la demande)

Validation de la demande par le Médecin MPR

Consultation avec le médecin MPR et l'Ergothérapeute pour une évaluation de la demande

Entrée en Hôpital De Jour à raison de 1, 2 ou 4 demi-journées Evaluation – Apprentissage – Validation

Vous avez le choix de votre revendeur.

Plusieurs FRE seront testés, avec mise en situation intérieure, extérieure, domicile, ... avec revendeur et ergothérapeute.

Si l'équipe pluri professionnelle valide les essais, le dossier est envoyé à votre Caisse d'Assurance Maladie par le revendeur pour analyse décisionnelle.